Département d'Ille et Vilaine

MAIRIE
de

Laignelet

Extrait du Registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL du 9 avril 2026

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 035-213501380-20260409-D075_2026-DE

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Rémi BALLUAIS, Maire.

Date de Convocation	04/04/2026
Date d'Affichage	04/04/2026
Nombre de Conseillers en exercice	**15**
Présents	14
Votants	**15**

Étaient présents :
Mr Rémi BALLUAIS, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Yann SUIRE, Mme Chantal BLANCHARD, Mr Anthony PRUNIER, Mme Sylvie TOUCHARD, Mr Jean-Christophe HARDY, Mme Elise BODIN, Mr Patrice MOUTEL, Mme Céline GROUSSARD, Mr David LETOURNEUR, Mme Catherine LEBORGNE, Mr Clément BUET.
Absents excusés :
Monsieur Clément BUET donne pouvoir à Madame Stéphanie GARNIER.

Mme Sylvie TOUCHARD est nommée secrétaire de séance.

N°075-2026

Désignation d'un délégué dans le cadre du Règlement Général de Protection des données

Monsieur le Maire indique que dans l'objectif de mise en conformité au Règlement Général de Protection des Données qui s'impose à l'ensemble des organisations publiques et privées dès le 25 mai 2018, et pour assurer en permanence le respect des grands principes de la collecte et du traitement des données (finalité, pertinence, temporalité, sécurité, information sur le droit des personnes.

Comme le permet l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé au conseil municipal de décider de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

Le conseil municipal, décide, par :

- 15 voix POUR,
- … ABSTENTION(S),
- … voix CONTRE,

- De ne pas **PROCÉDER** au vote à scrutin secret pour désigner le représentant de la commune de Laignelet concernant un délégué dans le cadre de la RGPD.
- De **DÉSIGNER** Mr Yann SUIRE comme délégué dans le cadre de la RGPD pour la commune de Laignelet
- De **DÉCLARER** Mr Yann SUIRE auprès de la CNIL

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le